



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP externe, CAFEP externe, Troisième concours

Section : Économie et gestion

Option : Transport et logistique

Session : 2024

Rapport de jury présenté par :

Anne GASNIER, Présidente de jury,
Inspectrice générale de l'Éducation, du sport et de la recherche

Table des matières

BILAN DU CONCOURS	3
Calendrier de la session 2024.....	3
Bilan chiffré de la session 2024	3
Statistiques globales.....	3
1- ÉPREUVES D’ADMISSIBILITÉ	4
1.1- Épreuve disciplinaire	4
1.1-1. Définition de l’épreuve	4
1.1-2. Éléments statistiques	4
1.1-3. Sujet 2024	5
1.1-4. Attentes du jury	8
CONSEILS AUX CANDIDATS	9
1.2 - Épreuve disciplinaire appliquée	10
1.2-1 -Définition de l’épreuve	10
1.2.2 -Éléments statistiques	10
1.2.3 - Sujet 2024	10
1.2.4- Attentes du jury	11
CONSEILS AUX CANDIDATS	13
2- ÉPREUVES D’ADMISSION	14
2.1- Épreuve de leçon	14
2.1.1- Définition et des conditions de déroulement de l’épreuve.....	14
2.1.2- Éléments statistiques	14
2.1.3- Attentes du jury	15
CONSEILS AUX CANDIDATS	16
2.2- Épreuve d’entretien	18
2.2.1- Définition et des conditions de déroulement de l’épreuve.....	18
2.2.2- Éléments statistiques	19
2.2.3- Attentes du jury	19
CONSEILS AUX CANDIDATS	21
3- EXEMPLES DE SUJET – SESSION 2024	22
3.1- Épreuve de leçon	22
3.2- Épreuve d’entretien	25

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Remarque :

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n’est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes. » (idem pour les termes « enseignant », « professeur »,...).

BILAN DU CONCOURS

Calendrier de la session 2024

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées les 18 et 19 avril 2024.

Les épreuves d'admission ont eu lieu du 11 au 14 juin 2024.

Bilan chiffré de la session 2024

	Externe Public	Externe Privé	3 ^{ème} concours
Nombre de postes	12	4	5
Nombre de candidats inscrits	150	26	203
Nombre de candidats présents	58	13	43
Nombre de candidats admissibles	27	8	13
Barre d'admissibilité	9/20	9,13/20	10/20
Nombre de candidats admis	12	4	5
Barre d'admission	11,17	12,42	10,61
Inscriptions sur liste complémentaire	1		1

Statistiques globales

	2020		2021		2022		2023			2024		
	CAPLP	CAFEP	CAPLP	CAFEP	CAPLP	CAFEP	CAPLP	CAFEP	3 ^{ème} cc	CAPLP	CAFEP	3 ^{ème} cc
Postes	12	4	12	4	12	4	15	3	5	12	4	5
Inscrits	177	39	186	36	146	32	149	31	80	150	26	203
Présents	67	13	87	15	69	15	44	14	15	58	13	43
Admis	12	4	12	4	12	4	15	3	3	12	4	5
Liste complémentaire	0	0	3	0	4	0	2	0	0	1	0	1

1- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1.1- Épreuve disciplinaire

1.1-1. Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures - Coefficient : 2

L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie. L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions en mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.1-2. Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve disciplinaire se caractérisent pour la session 2024 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

CANDIDATS DU CAPLP ET CAFEP

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	6	33	11	6	9	3
Pourcentage	8,82%	48,55%	16,17%	8,85%	13,2%	4,41%

Moyenne générale	8,2/20	Note la plus basse	2/20
Médiane	7/20	Meilleure note	16/20

CANDIDATS DU 3^{ème} concours

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	4	18	8	3	6	3
Pourcentage	9,52%	42,88%	19,04%	7,14%	14,28%	7,14%

Moyenne générale	8,7/20	Note la plus basse	4/20
Médiane	7,8/20	Meilleure note	15,5/20

1.1-3. Sujet 2024

Le sujet de l'épreuve disciplinaire questionne les 5 champs scientifiques précisés dans la définition de l'épreuve :

- un tronc commun constitué de l'économie, du droit et du management ;
- deux champs spécifiques à l'option, le transport et la logistique

Le sujet est disponible sur le site « devenir enseignant » au lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>

Le sujet repose sur une mise en contexte formalisée à partir d'une organisation réelle, qui induit une réflexion sur une thématique explicitée.

SOCIÉTÉ BARTNEXE

La SARL BARTNEXE est une entreprise familiale, créée en 1989 par Peyo BARTNEXE dans le domaine de la lunetterie. Implantée en périphérie d'Anglet (64 600), dans une zone industrielle ; cette société s'est développée essentiellement sur le marché local puis national. Son savoir-faire maintenant reconnu constitue un levier de développement de son activité. Depuis sa création, la société a principalement conçu et personnalisé des montures de lunettes haut de gamme.

La SARL BARTNEXE dispose d'une unité de production intégrant une unité logistique. Par ailleurs, la direction est attachée à mettre en œuvre une politique des ressources humaines visant à fidéliser son personnel et anticiper les recrutements en cas de besoin.

La comptabilité de la SARL BARTNEXE est assurée par un cabinet d'expertise-comptable. La direction prend, quant à elle, notamment en charge la partie commerciale. Le directeur, Peyo BARTNEXE, est assisté par :

- un responsable de production qui gère aussi l'unité logistique du fait de l'intégration de ces deux unités ;
- une assistante de direction qui assure notamment le suivi des contrats, la facturation et la gestion du personnel.

Peyo BARTNEXE avant de céder la direction de son entreprise à sa fille, Ainhoa BARTNEXE, âgée de 23 ans, a confirmé la croissance du chiffre d'affaires de la SARL, grâce notamment à la vente des lunettes éco-responsables en bois. De plus, le chiffre d'affaires lié à la production d'accessoires et objets de décoration en bois, est stable. Cette activité créée en 1999, s'est développée grâce à un partenariat historique avec un ESAT de proximité. La SARL BARTNEXE sous-traite à cet établissement le conditionnement des accessoires et objets de décoration en bois. Cet atelier est implanté directement dans les locaux de l'ESAT.

Peyo BARTNEXE n'était pas à l'aise avec les outils de gestion et numériques. À la date de sa retraite, il reconnaît ne pas avoir intégré cette dimension dans sa vision stratégique ; notamment il reconnaît ne pas avoir formalisé et exploité des données liées à la relation client, aux ventes ou encore à la gestion et le suivi du personnel. De plus, ces dernières années, il a renouvelé plusieurs contrats avec les fournisseurs de manière tacite se basant sur la bonne entente et la relation de confiance établie avec chacun d'eux. Pour autant, la part de marché de cette société s'est accrue ces dernières années. Ainsi, il cède la direction de l'entreprise à sa fille avec cette vigilance et l'alerte sur le virage stratégique à prendre pour continuer le développement de la SARL BARTNEXE.

En s'appuyant sur les conseils de son père, Ainhoa BARTNEXE, désormais directrice, depuis septembre 2023, a mené, ces dernières semaines, une réflexion sur la logistique et le transport des lunettes neuves, sorties d'usine, vers les clients. Elle a décidé de maintenir l'unité logistique intégrée à l'unité de production dans l'usine et de continuer à sous-traiter l'activité de transport pour les opérations commerciales.

Elle s'interroge maintenant sur l'unité de production, qui intègre l'unité logistique, et sur la création d'une nouvelle activité afin de répondre aux impératifs suivants : confirmer l'engagement de la société dans une démarche de

responsabilité sociétale de l'entreprise et poursuivre la satisfaction de la clientèle. Sur ce début de prise de fonction, Ainhoa BARTNEXE vous a recruté(e) pour l'assister sur les 6 prochains mois.

En vous appuyant sur vos compétences juridiques, managériales et économiques ainsi que sur votre spécialité transport et logistique, vous apportez votre expertise à Ainhoa BARTNEXE, afin de répondre à la problématique suivante :

L'impact de la logistique dans la chaîne de valeur

Pour conduire votre réflexion, vous vous appuyez sur deux premiers dossiers, à savoir l'étude de la zone de production intégrant l'unité logistique et la collecte des lunettes usagées, en vue de conduire l'analyse sur la problématique de l'impact de la logistique dans la chaîne de valeur.

Source : CAPLP TL, épreuve disciplinaire, sujet 2024

Le candidat doit réaliser deux dossiers, comportant chacun plusieurs axes. Pour réaliser ses travaux, le candidat doit être en capacité d'identifier le ou les champs à mobiliser pour les effectuer. Souvent les thématiques induisent un croisement de champs disciplinaires. Il revient au candidat d'identifier les savoir-faire professionnels à mettre en œuvre pour chacun des axes, qu'ils soient de nature technique ou analytique.

Pour conduire votre réflexion, vous vous appuyez sur les deux dossiers suivants.

DOSSIER 1 – ÉTUDE DE LA ZONE DE PRODUCTION INTÉGRANT L'UNITÉ LOGISTIQUE

La SARL BARTNEXE a conclu depuis plusieurs années un contrat commercial avec la société ERABLE ET Cie à Plessisville au Canada, Province de Québec, pour l'achat de panneaux massifs en bois d'érable. Ce contrat arrivant à échéance, il peut être renouvelé dans les mêmes termes. Ainhoa BARTNEXE a prospecté d'autres fournisseurs dont la société ELBRUN BOIS SA implantée en Belgique. Elle sollicite votre analyse pour le choix du fournisseur.

1- Analyser les offres et proposer la solution la plus adaptée à la société BARTNEXE.

Votre proposition a été adoptée par Ainhoa BARTNEXE, Directrice. Les panneaux massifs en bois d'érable, l'une des matières premières les plus utilisées dans la fabrication des lunettes éco-responsables, sont des produits lourds, stockés à plat dans une zone dédiée de l'usine. Ils nécessitent une manipulation manuelle spécifique et délicate, comme pour d'autres matières premières liées à la fabrication.

Ainhoa BARTNEXE, régulièrement présente dans la zone de production intégrant l'unité logistique, a notamment observé à plusieurs reprises des gestes répétitifs pour les ouvriers spécialisés et le magasinier. Forte de ces observations, elle souhaite d'une part promouvoir une culture préventive de sécurité et santé au travail à partir d'indicateurs de gestion. D'autre part, elle s'interroge sur la manière de concilier au mieux la performance de l'activité et le bien-être des salariés au travail, à travers une réorganisation de l'unité logistique. Elle n'exclut pas de réaliser des investissements matériels

Dès cette année, elle inscrit son entreprise à la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail organisée par l'organisation internationale du travail (OIT).

Ainhoa BARTNEXE vous demande de réaliser une étude de gestion basée notamment sur l'unité de production qui intègre l'unité logistique et de conduire une réflexion pour mesurer et développer la culture préventive de sécurité et santé au travail. Vos résultats, analyses et propositions seront regroupés dans un dossier qui sera présenté aux salariés lors de la journée mondiale de la sécurité et la santé au travail. Cette journée permettra de débattre de vos propositions concrètes.

2- Préparer un dossier détaillé et argumenté sur la sécurité et la santé au travail et en mesurer les enjeux pour la société BARTNEXE.

Ainhoa BARTNEXE a participé à une conférence sur la réindustrialisation dans les territoires dans le cadre de France 2030. Pour le Pays Basque, il a été préconisé d'accroître l'ancrage industriel local et d'accompagner la

transformation de notre économie par l'innovation tout en permettant de réduire l'empreinte carbone. Elle sollicite votre expertise. Vous présenterez votre réflexion au prochain comité de pilotage.

3- Argumenter, d'un point de vue économique et managérial, si la société BARTNEXE s'inscrit dans cette démarche.

DOSSIER 2 - LA COLLECTE DES LUNETTES USAGÉES

La société BARTNEXE a décidé de diversifier son activité par la collecte des lunettes usagées auprès des opticiens, en partenariat avec l'association « Seconde vie en vue ». Elle assurera la collecte des lunettes auprès des opticiens, via un transport en nom propre, en utilisant des véhicules dits à mobilité douce. L'activité de tri et recyclage des lunettes usagées sera implantée dans un local réhabilité attenant à l'usine inutilisée jusqu'à présent. Dans le cadre de ce partenariat l'entreprise BARTNEXE accepte de mettre à disposition gracieusement ses outils et matériels logistiques. L'association fournit, quant à elle, des boîtes pour le conditionnement unitaire des paires de lunettes pouvant être réutilisées. L'ensemble des salariés adhère à ce projet avec enthousiasme. En accord avec eux, Aïnoha BARTNEXE affecte chaque collaborateur, par rotation, au moins une heure par semaine à cette activité, dès les premières ramasses de lunettes usagées. Chaque salarié signera avant sa prise de poste un avenant à son contrat de travail mentionnant ces nouvelles missions connexes. L'activité collecte est lancée dès maintenant auprès des opticiens.

1- Présenter et justifier, d'un point de vue juridique, économique et managérial, les enjeux et les impacts liés à cette nouvelle activité pour la société BARTNEXE.

Par ailleurs, Aïnoha BARTNEXE, Directrice a souhaité renforcer le partenariat avec l'ESAT. Christophe ALPHO, personnel travaillant actuellement dans l'atelier conditionnement des accessoires et objets de décoration en bois à l'ESAT peut désormais rejoindre le milieu ordinaire de travail. Ce personnel, accompagné par l'association « Vivre Autrement », a été recruté par la société. Il prendra son poste à partir du 1er juin prochain. Il sera affecté à l'atelier recyclage de lunettes et plus particulièrement au poste « lunettes pouvant être réutilisées ». Afin de faciliter l'intégration de Christophe ALPHO et la réalisation de ses tâches, un dossier destiné à l'accueil de ce salarié est en cours de rédaction en concertation avec l'ESAT et l'association « Vivre Autrement » comprenant notamment la fiche relatant le plan de conditionnement qui sera affichée proche du poste de travail de ce salarié dans l'atelier. Aïnoha BARTNEXE vous confie ce dossier.

2- Optimiser le conditionnement des boîtes de lunettes et proposer un protocole pour le salarié.

Dans quelques semaines, les premières ramasses devraient avoir lieu auprès des opticiens. Aïnoha BARTNEXE souhaite investir dans un véhicule dit à mobilité douce. Elle sollicite votre avis sur ce dossier.

3- Déterminer et justifier le véhicule le plus approprié pour la collecte des lunettes usagées auprès des opticiens.

Votre proposition de choix de véhicule dit à mobilité douce a été retenue. Vous êtes le 16 avril 2024. Le véhicule est arrivé ce jour dans les locaux de la société BARTNEXE. Les premières collectes devaient avoir lieu au cours du mois de mai. Toutefois, la SARL BARTNEXE réceptionne ces derniers jours des appels de quelques opticiens sollicitant une ramasse dès à présent, compte tenu de l'affluence des dons. Exceptionnellement, et pour une tournée restreinte, Aïnoha BARTNEXE autorise verbalement Albert SIMON, magasinier, à réaliser cette mission. Enthousiaste, il décide de prendre un vélo personnel avec lequel il vient au travail, à la place du véhicule dit mobilité douce de la société, pour davantage d'aisance et d'habileté. En complément, il se munit d'un sac à dos pour collecter les lunettes usagées. Au second point de ramasse, il se fait percuter par une automobile. Blessé, il est conduit à l'hôpital. Une déclaration d'accident est en cours de rédaction.

4- Identifier et analyser les responsabilités juridiques et les recours possibles pour le salarié et l'employeur.

Source : CAPLP TL, épreuve disciplinaire, sujet 2024

La formulation des axes utilise un verbe directeur qui permet au candidat de circonscrire le travail demandé. Le candidat doit réaliser ses travaux en s'appuyant à la fois sur la maîtrise du programme de l'épreuve (disponible sur le site « devenir enseignant », <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>) et sur la base documentaire accompagnant le sujet.

1.1-4. Attentes du jury

L'un des objets du sujet 2024 était de mesurer, analyser et comparer la solution de GEODIS avec la situation actuelle.

Le jury attend que le candidat réalise

- une analyse des documents issus du sujet,
- des calculs,
- une confrontation de ces deux éléments.

Par exemple, dans les meilleures copies, les candidats ont réalisé les calculs de coût de transport pour vérifier que le prix proposé par le prestataire n'est pas trop éloigné de ses propres coûts. Ils ont vérifié que la politique RSE du prestataire est conforme aux valeurs du château :

- Réduction des émissions CO2,
- Certification qualité,
- Égalité homme femme,
- Emploi de personnes en situation de handicap...

Un autre objet du sujet était d'identifier les conséquences de l'intégration de la digitalisation dans la supply chain.

Le jury attend que le candidat liste les impacts de la digitalisation dans toutes les étapes et pour tous les acteurs de la supply chain, tout en réalisant le lien avec la problématique.

Par exemple, dans les meilleures copies, les candidats ont mis en évidence les impacts sur la production ; les canaux de vente, le marketing, la sécurité, la traçabilité des flux,

Ils en ont conclu que cela relevait d'activités, de compétences très diverses, que l'entreprise ne pouvait pas toutes les maîtriser ; cela les a conduits à poser la question d'externaliser certaines d'entre elles.

En conséquence, la réussite à l'épreuve disciplinaire nécessite une préparation rigoureuse et approfondie. Les candidats doivent se documenter sur les connaissances et compétences attendues pour enseigner dans le domaine du transport et de la logistique.

L'entraînement à des cas d'entreprise de niveau Bac +2 à master ou sur les sujets des sessions précédentes est un exercice incontournable.

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts scientifiques et des théories à caractère économique, juridique et managérial, à la structuration des arguments ainsi qu'à la qualité rédactionnelle et au soin de la copie.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Sur le fond

- Maîtriser le vocabulaire et mobiliser les concepts, outils et méthodes scientifiques en sciences de gestion :
 - o En transport et en logistique
 - o En management
 - o En économie et droit
- Prendre en considération l'environnement et le contexte professionnel proposés par le sujet
 - o pour contextualiser les raisonnements
 - o pour développer et appliquer des concepts
- Prendre appui sur le corpus documentaire pour étayer et argumenter ses réponses

- Veiller à :
 - o faire preuve de clarté, d'analyse et de rigueur dans les propositions de réponses lorsque les concepts sont mobilisés
 - o être rigoureux dans l'utilisation des concepts, outils et méthodes scientifiques en sciences de gestion
 - o justifier les données
 - o à supprimer des paraphrases du sujet sans réelle analyse, voire de simples synthèses du corpus

Sur la forme

- Veiller à une présentation soignée, structurée, rédigée et argumentée avec l'exploitation de tableaux et parfois de schémas sans négliger la partie rédactionnelle qui accompagne l'explicitation du raisonnement
- Proposer une contextualisation de la problématique à travers une courte introduction et le traitement des axes clairement identifiés et des résultats mis en évidence.
- Veiller à structurer chaque axe traité, à expliciter les résultats et les mettre en évidence
- Organiser et expliquer les éléments de réponse :
 - o éviter les données chiffrées sans unité et les phrases avec de nombreuses abréviations
 - o aérer les éléments de réponse présentés dans la copie,
- Rédiger une conclusion synthétique pour chaque axe et une conclusion générale qui apporte des éléments de réponse à la problématique
- Veiller à une bonne qualité rédactionnelle
- Se soucier du soin apporté à la copie :
 - o éviter les ratures
 - o écrire lisiblement

1.2 - Épreuve disciplinaire appliquée

1.2.1 - Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient 2

L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie. Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.2.2 - Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve disciplinaire appliquée se caractérisent pour la session 2024 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5≤N<8	8≤N<10	10≤N<12	12≤N<15	N ≥15
Nombre de notes	3	21	17	6	13	7
Pourcentage	4,4%	30,9%	25,0%	10,3%	19,1%	10,3%

Moyenne générale	9,7/20	Note la plus basse	3/20
Médiane	8,9/20	Meilleure note	16/20

1.2.3 - Sujet 2024

Le sujet vise à positionner le candidat dans la posture professionnelle de conception et réalisation d'une séquence pédagogique.

Le sujet dans son intégralité, est disponible sur le site « devenir enseignant » au lien suivant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources>

Le sujet comprend une thématique en lien direct avec le domaine professionnel et les compétences qui devront être travaillées lors de cette séquence.

Vous êtes professeur(e) d'économie-gestion option transport et logistique, dans une classe de terminale baccalauréat professionnel organisation du transport de marchandises.

À partir de vos connaissances et des ressources documentaires fournies, il vous est demandé de proposer une séquence pédagogique sur le thème : « **Garantir la qualité du service client dans le respect de la réglementation sociale et les obligations contractuelles** » permettant l'acquisition des compétences visées.

Le groupe classe travaille à l'acquisition de la compétence principale :

C3.1 – contrôle les engagements contractuels avec le client/donneur d'ordre

Vous souhaitez également mobiliser ou réactiver les compétences du groupe :

C3.2 – Participer à la gestion des moyens matériels et humains

Vous présenterez, en les justifiant, les points énoncés ci-dessous.

- Les objectifs de la séquence choisie
- Le déroulement de la séquence : positionnement dans le déroulé de l'enseignement, prérequis nécessaires, découpage et articulation en différentes séances, équipements mobilisés etc.
- les travaux demandés aux élèves pendant la séquence en indiquant, pour chacune des séances, la ou les ressources choisie(s) ou l'extrait choisi dans le dossier joint en explicitant les raisons de votre choix et la transposition didactique nécessaire de chacun des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, adjonction d'indications, formulation de questions à traiter par l'apprenant...) ainsi que les attendus de chaque travail demandé aux élèves.
- Les modalités d'évaluation de la séquence.

Au fur et à mesure de votre construction, vous apporterez une analyse critique et argumentée des documents utilisés ou non, de vos choix didactiques et de mobilisation des divers apports scientifiques nécessaires.

Le sujet propose également au candidat une base documentaire fournie, comprenant un contexte organisationnel avec la présentation d'une organisation et différents documents qui en sont issus, mais aussi de documents institutionnels, universitaires ...

Il est vivement conseillé au candidat de préparer la séquence pédagogique en prenant appui sur cette base documentaire, notamment pour élaborer un contexte professionnel.

1.2.4- Attentes du jury

Le jury attend que le candidat ait engagé en amont de l'épreuve, une réflexion autour de la notion de compétence.

G. Le Boterf, dans son ouvrage « De la compétence – essai sur un attracteur étrange » explicite que « la compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités, ...) à mobiliser mais dans la mobilisation même de ces ressources ». Dès lors il est possible d'en déduire que :

- la compétence s'appréhende au niveau de l'individu engagé dans l'accomplissement d'une tâche,
- elle relève d'un processus ; ce n'est pas la somme des connaissances et des capacités acquises.

L'épreuve consiste en la préparation didactique d'une séquence d'apprentissage. Il s'agit de :

- Définir les objectifs d'apprentissage en formulant ce que les élèves devront être capable de faire et ce dans le cadre du référentiel et des compétences visées,
- Identifier les prérequis nécessaires, organiser la séquence en plusieurs séances et la positionner dans une progression,
- Organiser les activités de l'élève en didactisant le corpus documentaire (sélection, modification, restructuration),
- Expliciter les modalités d'évaluation tout au long de la séquence.

Cette épreuve est à différencier de l'épreuve orale d'admission portant sur la leçon qui a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Le candidat doit préciser le processus d'acquisition des compétences visées, mais aussi les tâches proposées aux élèves :

- la mission, le format de restitution attendu, les indicateurs d'évaluation ;
- l'enchaînement de ces tâches et leur justification au plan didactique ;
- le support de conceptualisation des apprentissages réalisés

Ainsi sur le fond, le jury attend :

- une maîtrise des concepts scientifiques en organisation du transport de marchandises et en logistique
- le positionnement de la séquence dans une progression et la définition d'une stratégie d'apprentissage pour une séquence avec :
 - o une thématique générale,
 - o une ou des problématiques de travail,
 - o des intentions pédagogiques générales .

Pour cela le candidat sera attentif à :

- didactiser à partir du contexte organisationnel, les documents proposés et justifier l'utilisation ou non de l'ensemble des documents proposés ;
- proposer une séquence en termes :
 - o de nombre de séances,
 - o de volume d'activités,
 - o de contraintes matérielles... ;
- identifier les prérequis nécessaires à la construction de la séquence ;
- argumenter systématiquement les choix didactiques et pédagogiques effectués ;
- expliciter l'articulation des séances d'enseignement de manière logique et cohérente avec des objectifs explicites ;
- s'assurer que les activités proposées permettent d'atteindre les compétences visées et qu'elles soient adaptées au niveau du public.

Sur la forme

- ne rien inscrire en dehors du cadre noir de la copie réglementaire en raison du processus de numérisation des copies,
- éviter de rédiger sous forme de dissertation.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Avant l'épreuve

Développer une connaissance de la voie professionnelle et de la filière « transport et logistique ». Pour cela il est vivement conseillé de :

- se rapprocher d'un établissement d'enseignement professionnel afin d'effectuer un stage de découverte des métiers de l'enseignement,
- prendre connaissance des référentiels des baccalauréats « Logistique » et « Organisation Transport de Marchandises »,
- prendre connaissance des vademecum (co-intervention, Accompagnement Personnalisé, Numérique...) sur les dernières réformes de la voie professionnelle,
- explorer les ressources disciplinaires du site disciplinaire national du CERPEG (<https://j4.cerpeg.fr/>), rubrique « Logistique et Transport ».

S'entraîner à :

- Réaliser les sujets des années antérieures (à partir de la session 2022) dans l'objectif d'en cerner les attendus,
- Maîtriser la terminologie professionnelle des métiers du professorat (didactique, pédagogie, séquence, séances, objectifs, compétences, savoirs, résultats attendus, modalités d'évaluation ...),
- Maîtriser les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques nécessaires à la rédaction d'une copie de concours.

Pendant l'épreuve

Commencer par :

- Lire les consignes,
- Cibler et repérer toutes les compétences à mobiliser,
- Prendre connaissance de toutes les annexes,
- Positionner précisément la séquence dans la progression,
- Définir les objectifs,
- Indiquer les prérequis nécessaires,
- Envisager les transversalités, mobiliser les dispositifs des dernières réformes :
 - o de la Transformation de la Voie Professionnelle,
 - o de la réforme du lycée professionnel.

Pour réaliser le travail attendu

- Structurer la séquence en faisant apparaître :
 - o les objectifs d'apprentissage,
 - o la ou les compétence(s) visées par la séquence, les prérequis,
 - o le positionnement dans la progression ;
- Proposer un découpage en séances et d'indiquer, pour chacune d'elles, les travaux demandés aux élèves (par exemple, sous forme de questions ou sous forme de mission), en précisant les ressources documentaires utilisées, les attendus et les équipements mobilisés ;
- Proposer une contextualisation professionnelle réaliste prenant appui obligatoirement sur le contexte professionnel d'entreprise présenté dans le sujet :
 - o Réaliser une transposition didactique : sélectionner, modifier et restructurer les documents proposés selon un lien logique et intentionnel qui puisse servir un objectif pédagogique ;
 - o S'assurer que le choix des ressources est cohérent avec les objectifs fixés ;
 - o Argumenter et justifier le choix des ressources utilisées ou non.
- Expliciter les modalités d'évaluation de la séquence : au début, en cours et en fin de séquence.

À la fin de l'épreuve

- Prévoir un temps de relecture afin de vérifier les règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques et de soigner la présentation

2- ÉPREUVES D'ADMISSION

2.1- Épreuve de leçon

2.1.1- Définition et des conditions de déroulement de l'épreuve

Durée de préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum

 exposé : 20 minutes maximum

 entretien : 40 minutes maximum

Coefficient : 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les conditions de déroulement de l'épreuve

Au cours des trois heures de préparation, la candidate ou le candidat peut consulter tous les documents dont il s'est muni dans la perspective de l'épreuve (y compris des ouvrages de références et des manuels scolaires). Elle ou il peut aussi utiliser son propre équipement numérique dès lors que celui-ci dispose d'une alimentation électrique autonome, à l'exclusion de toute fonction de communication.

En revanche la connexion au réseau internet ou à tout autre réseau de communication, par tout procédé, est strictement interdite. Enfin aucune impression ne pourra être réalisée.

L'utilisation de l'équipement numérique est autorisée lors de l'exposé et de l'entretien avec le jury.

Remarque :

La disponibilité d'un matériel de vidéo-projection a été assurée, pour cette session.

2.1.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve de leçon se caractérisent pour la session 2024 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	2	9	13	7	4	6
Pourcentage	4,9%	22,0%	31,7%	17,1%	9,7%	14,6%

Moyenne générale	10,01/20	Note la plus basse	4/20
Médiane	9/20	Meilleure note	19/20

2.1.3- Attentes du jury

Les sujets s'appuient sur un contexte d'enseignement que le candidat doit prendre en compte.

Cette épreuve orale comporte une dimension importante de communication. Ainsi le jury apprécie :

- un exposé oral structuré ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel précis ;
- une présentation dynamique et convaincante en gérant le temps ;
- une capacité d'écoute et de réflexivité sur la proposition pédagogique ;

Cette épreuve de leçon permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques ; ainsi il importe que le candidat dispose au plan didactique et pédagogique :

- des connaissances scientifiques adaptées au niveau d'enseignement cité dans le sujet (niveau CAP ou Bac professionnel) ;
- une appropriation du contexte adapté à la séance proposée par le candidat (projet d'établissement, environnement, etc.) ;
- une activité pédagogique pertinente et structurée issue du milieu professionnel ;
- des intentions pédagogiques claires et explicitées en lien avec le projet de séance ;
- une réflexion sur les transversalités possibles ;
- une prise en compte pertinente des environnements technologiques et numériques mais également du plateau technique précisé dans le sujet ;
- l'articulation de la relation école/entreprise dans la proposition de séance ;
- des propositions de supports de qualité témoignant d'une agilité numérique (fiche pédagogique, fiche de déroulement de séance, documents élève, documents professeur, etc.)
- une réflexion sur la mise en place d'une évaluation tant formative que sommative.

Le CAPLP étant un concours de recrutement d'enseignant en voie professionnelle, il est important que les candidats en connaissent les spécificités et notamment :

- une bonne connaissance des référentiels et règlements d'examen ;
- une bonne connaissance de la voie professionnelle et de ses différents dispositifs ;
- une connaissance de l'actualité de la voie professionnelle et de la filière ;
- la prise en compte de la diversité du public de la voie professionnelle.

Par ailleurs, le jury a regretté pour certaines prestations :

- un manque de préparation,
- un manque de réflexion et de justification des choix pédagogiques réalisés,
- un manque de créativité dans la projection sur le métier ,
- un manque d'exploitation de l'ensemble des données du sujet,
- un manque de bivalence en transport et en logistique,
- la reprise sans appropriation d'un chapitre ou d'activités d'un manuel.

La bivalence transport et logistique fait partie intégrante du concours. Le jury y accorde donc une grande importance.

La réussite à cette épreuve nécessite de savoir s'approprier le sujet et de produire une activité pédagogique cohérente et transversale en lien avec l'enseignement professionnel et le public accueilli.

CONSEILS AUX CANDIDATS

1-Lors de la préparation du concours

➤ **Connaissance du système éducatif en lien avec la voie professionnelle**

- Mener une réflexion sur le métier d'enseignant, ses missions, ses exigences, son environnement.
- Réaliser des stages d'immersion en lycée professionnel pour une meilleure connaissance des élèves.
- S'informer sur le fonctionnement d'un lycée professionnel et cerner les particularités des publics de lycée professionnel.

➤ **Didactique et pédagogie au lycée professionnel**

- Prendre connaissance et disposer des référentiels/programme de formation (économie-droit en baccalauréat professionnel dans le secteur tertiaire, certificat d'aptitude professionnelle opérateur/opératrice logistique, baccalauréat professionnel logistique, baccalauréat professionnel organisation du transport de marchandises), ainsi que de la définition des épreuves d'examen.
- Maîtriser les termes pédagogiques tels que prérequis, séquence, séance, évaluation formative, évaluation sommative, certificative, etc.
- S'informer sur l'approche pédagogique par les situations professionnelles au service du développement des compétences professionnelles et transversales.
- Connaître les modalités d'évaluation en lycée professionnel (CCF, contrôle ponctuel) et les principes de l'évaluation par compétences.

➤ **Conseils méthodologiques et pratiques**

- S'entraîner à construire et justifier des stratégies pédagogiques.
- S'entraîner à inscrire une séance au sein d'une séquence.
- Préparer en amont des trames de fiches pédagogiques et de déroulement de séance et de séquence.
- Préparer en amont des trames de documents pédagogiques.
- Réaliser une sélection de ressources pédagogiques en amont de l'épreuve.
- Réaliser des simulations d'exposé pour mieux gérer le temps de l'épreuve.
- Faire preuve de la maîtrise d'un langage verbal et non verbal (tenue vestimentaire, gestuelle, ...) en adéquation avec le contexte d'une épreuve de concours.
- Adopter une posture d'enseignant : curiosité et ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires au métier d'enseignant.

CONSEILS AUX CANDIDATS

2- Durant l'épreuve

➤ Lors de la mise en loge

- Lire attentivement le sujet pour prendre en compte l'ensemble des éléments.
- Respecter les compétences inscrites dans les référentiels.
- Respecter le contexte d'enseignement, le contexte pédagogique proposé et la thématique du sujet, y compris le projet d'établissement.
- Envisager l'outil informatique comme une plus-value à la prestation orale.
- Rechercher de la variété dans les activités pédagogiques présentées (travail individuel, de groupe, plateau technique, usage du numérique...), ainsi que dans l'animation de la classe.

➤ Construire une activité pédagogique personnelle comprenant notamment :

- un positionnement de la séance dans la stratégie de formation,
- une prise en compte de la diversité des apprenants,
- une acquisition des compétences dans le cadre de l'alternance pédagogique (centre de formation, entreprise) ;
- une clarté des consignes de travail et des documents supports élèves
- une justification des choix au travers des intentions pédagogiques.

➤ Proposer un exposé permettant de :

- Présenter de manière concrète et détaillée les activités proposées aux élèves et les ajustements en cas d'aléas ;
- Evaluer la durée des activités proposées
- Détailler les modalités de l'évaluation
- Soigner l'orthographe et la syntaxe dans les supports présentés.

➤ Lors de l'exposé :

- Justifier les choix pédagogiques et didactiques en utilisant un vocabulaire adapté.
- Illustrer la proposition avec les documents élèves préparés en loge.
- Respecter le temps imparti.
- Démontrer sa maîtrise de la langue française au service d'une prestation.

➤ Lors des échanges avec le jury

- Démontrer la capacité à faire évoluer une proposition pédagogique, si nécessaire, l'adapter selon les observations du jury.
- Développer des capacités d'analyse réflexive, d'écoute et de structuration et argumentation du propos.
- Faire preuve de sincérité et de sens du service public.

2.2- Épreuve d'entretien

2.2.1- Définition et des conditions de déroulement de l'épreuve

Durée : 35 minutes

Coefficient :3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les conditions de déroulement de l'épreuve

A] Première partie

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

B] Deuxième partie

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2.2.2- Éléments statistiques

Les notes de l'épreuve d'entretien se caractérisent pour la session 2024 comme suit pour une répartition de notes comprise entre 0 et 20.

Répartition des notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de notes	3	3	3	2	11	19
Pourcentage	7,3%	7,3%	7,3%	4,9%	26,8%	46,4%

Moyenne générale	13,39/20	Note la plus basse	4/20
Médiane	14,5/20	Meilleure note	19/20

2.2.3- Attentes du jury

L'entretien étant une épreuve orale, le jury apprécie une **maîtrise de la langue française** avec un vocabulaire adapté, **une communication verbale et non verbale de qualité** ainsi qu'une **argumentation et un propos clairs et structurés**.

Première partie - Présentation du parcours du candidat

Lors de sa présentation il est attendu du candidat qu'il se projette dans sa future profession d'enseignant. À ce titre le jury apprécie :

- la projection dans le métier d'enseignant ;
- la transposition des compétences acquises vers le métier d'enseignant ;
- le sens de l'engagement au service de l'institution ;
- des propos clairs et concis.

Il est conseillé aux candidats de préparer cette présentation, afin d'éviter :

- une mauvaise gestion du temps de la présentation du parcours ;
- une présentation linéaire des expériences sans transposition au métier d'enseignant ;
- un manque d'articulation entre le parcours et le projet d'enseignement .

Le jury a regretté :

- des réponses non argumentées ;
- une difficulté à prendre du recul.

Seconde partie - Traitement des situations problématisées

Durant cette partie de l'épreuve, le jury propose deux situations. Pour chacune d'entre elles, il est conseillé au candidat de reformuler la situation pour se l'approprier.

S'il ne s'agit pas de demander aux candidats des connaissances précises en droit, le jury attend de pouvoir vérifier si **le candidat partage les valeurs de la République, s'il a connaissance des droits et obligations du fonctionnaire et s'il sait se situer au sein du système éducatif.**

Ainsi le jury a apprécié :

- la culture du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013) ;
- une bonne référence aux principes et valeurs de la République ;
- la prise en compte des droits et des obligations des fonctionnaires (code général de la fonction publique) ;
- une bonne posture de réflexion et d'analyse ;
- une prise en considération bienveillante du jeune dans sa globalité et pas seulement en tant qu'élève ;
- une bonne culture du système éducatif au service du traitement des situations de problèmes ;
- la formulation de plusieurs hypothèses adaptées pour le traitement des situations.

Le jury a regretté :

- l'analyse incomplète ou partielle des situations présentées :
 - la non perception des enjeux
 - la non perception de la gravité des faits
 - l'absence de proposition dans une vision à court, moyen et long terme o l'absence de mesures préventives à mettre en place
- une identification fragile des principes et valeurs de la République ;
- une méconnaissance des grands principes du droit : civil, pénal ;
- une méconnaissance du système éducatif et des instances d'un établissement scolaire ;
- des réponses non argumentées.

Pour conclure, il est attendu du candidat sur l'épreuve d'entretien :

- une capacité à proposer des pistes d'action qui permettent de faire partager les principes et valeurs de la République ;
- des notions sur les droits et obligations des fonctionnaires
- une culture du système éducatif et des EPLE (établissement public local d'enseignement)
- des interactions constructives avec le jury ;
- une démonstration de son sens de l'éthique à travers les échanges ; ☐ une présentation de sa motivation et de son engagement.

Cette épreuve, sans temps de préparation en amont, **suppose que le candidat interagisse et soit réactif pour faire part de ses réflexions.**

La réussite à cette épreuve nécessite une fine connaissance du système éducatif et de son actualité. Une préparation spécifique s'impose.

CONSEILS AUX CANDIDATS

1- Lors de la préparation du concours

Prendre connaissance :

- du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (BO 25 juillet 2013)
- Des principes fondamentaux des valeurs de la République et de la laïcité (vadémécum : la laïcité à l'école)
- Code général de la fonction publique relatif aux droits et obligations des fonctionnaires

Prendre contact avec un lycée professionnel pour :

- réaliser des périodes d'immersion afin d'observer,
- de rencontrer ses acteurs (élèves, enseignants, équipe éducative...)
- préparer en amont de l'épreuve l'exposé de 5 minutes.

2- Pendant l'épreuve

Témoigner de sa culture et de ses connaissances au service du traitement des situations proposées.

- Situer, le cas échéant :

- les valeurs de la République mise en jeu dans les situations proposées,
- les obligations des fonctionnaires mise en jeu dans les situations proposées.

Prendre appui sur votre connaissance du lycée professionnel pour :

- analyser les mises en situation,
- proposer des éléments de réponses à court, moyen et long terme.

Faire référence à la typologie des différents acteurs du lycée professionnel et de ses élèves.

3– EXEMPLES DE SUJET – SESSION 2024

3.1- Épreuve de leçon

Les sujets de l'épreuve de leçon portent indifféremment sur les baccalauréats Logistique et Organisation du transport de marchandises (OTM) ainsi que sur la classe de seconde, famille de métiers GATL.

Les exemples de sujets présentés mettent en évidence des questionnements d'analyse du sujet et pointent les attendus.

Exemple de sujet n°1 – 1^{ère} Logistique

CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous intervenez en lycée professionnel, en classe de première baccalauréat professionnel spécialité logistique. L'établissement propose des formations dans les domaines du transport et de la logistique, de la maroquinerie et du tertiaire administratif.

Comment intégrer cette information dans ma séance ?

Caractéristiques de la classe

La classe de première est composée de 24 élèves dont une partie est particulièrement dynamique. Quatre élèves titulaires du CAP opérateur logistique ont intégré la classe de première sous statut scolaire. Ils avaient réalisé leur seconde année de CAP en alternance.

Comment associer ces élèves à ma séance ?

Espace pédagogique

L'établissement comprend 2 bâtiments dont un dédié notamment aux enseignements professionnels du transport et de la logistique. L'entrepôt pédagogique est composé de 3 quais, d'un parc de chariots, d'un local d'accueil « conducteurs », d'un bureau administratif, des zones logistiques réception, stockage, préparation de commandes et expédition. Cet entrepôt bénéficie d'un réseau Wifi sécurisé.

Dans ce même bâtiment est également implanté : une salle de cours banalisée avec 6 postes informatiques vitrée vers l'entrepôt et une salle de cours banalisée sans ouverture vers l'entrepôt avec 24 postes informatiques.

Quel lien avec ce projet pédagogique à intégrer dans la séance ?

Projet pédagogique de la filière logistique

Dans le cadre d'un projet pédagogique, le lycée possède un partenariat avec des établissements scolaires proposant des formations en transport logistique et conduite routière. Régulièrement des élèves préparant un baccalauréat professionnel organisation de transport de marchandises organisent l'acheminement des produits, des élèves de la filière conduite routière prennent en charge et livrent des palettes dans plusieurs entrepôts pédagogiques. La marchandise est alors stockée provisoirement dans l'entrepôt du lycée puis de nouveau expédiée vers un autre établissement.

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Cadre de l'intervention

Vous avez en charge le cours de logistique, en effectif réduit, qui a lieu le mardi de 15 h 35 à 17 h 25. Un de vos élèves a rapporté de sa dernière période en entreprise une procédure de réception de marchandises et une photo d'une réception (Cf. Documents joints).

Progression pédagogique

Au cours de l'année de la seconde famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (GATL), les élèves ont déjà réalisé plusieurs activités traitant de la réception de marchandises conforme.

De quels prérequis peuvent-ils disposer ?

Vous proposez une séance pédagogique portant sur le thème de la réception avec un litige. Celle-ci devra développer les compétences :

Compétences
à traiter dans
la séance

- G1C1 - Recevoir des marchandises
- G3C2 - Participer au traitement des litiges
- G6 - Les relations avec les partenaires (en français et langue étrangère)

TRAVAIL À FAIRE

Vous souhaitez valoriser les documents rapportés par votre élève.

Vous présenterez un projet de séance correspondant à la mise en situation professionnelle décrite ci-dessus comprenant d'une part, au moins un document destiné aux élèves et d'autre part la (les) modalité(s) d'évaluation des compétences travaillées durant la séance.

Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques au cours de l'entretien.

Document 1 : Procédure de réception de marchandises (extrait)

	FICHE DE PROCEDURE <u>Réception des marchandises</u>	Version 1
		13/12/2023

Les procédures liées à la réception des produits alimentaires :

- Généralités
- Vérification de la livraison des marchandises
- Température de contrôle et de tolérance
- Prise de température d'un produit
- Traitement des anomalies détectées à réception
- Traitement des anomalies détectées en cours d'utilisation

Les litiges seront confirmés par LRAR sous 3 jours ouvrés, conformément à l'art. L133-1 du code de commerce.

Document 2 : Photo d'une réception



Source : distripackaging.com

Exemple de sujet n°2 – 1^{ère} OTM

CADRE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes enseignant(e) en transport dans une classe de première baccalauréat professionnel spécialité organisation en transport de marchandises (OTM).

Caractéristiques de la classe :

La classe de première spécialité organisation des transports de marchandises est composée de 15 élèves (5 filles et 10 garçons) dont 1 élève issu du CAP opérateur logistique et 1 élève issu de la classe de seconde baccalauréat professionnel spécialité conducteur transport routier de marchandises.

Comment intégrer avec pertinence les espaces et les moyens matériels mis à disposition dans la séance ?

Comment intégrer ces deux élèves dans la séance ?

Espace pédagogique :

L'aménagement de la salle comprend un espace de cours avec des tables mobiles disposées en U et un second espace composé de 5 îlots de 3 postes informatiques. À l'entrée de la salle, est installé un comptoir d'accueil « conducteurs » comprenant un poste informatique.

Un système de téléphonie VoIP (téléphonie via une adresse IP) est installé sur le réseau pédagogique de l'établissement.

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Quelle modalité pédagogique ?

Cadre de l'intervention

Vous avez en charge le cours, en classe entière, qui se déroule le mardi de 13 h 30 à 15 h 20. Un de vos élèves a rapporté de sa dernière période en entreprise une demande de transport (Cf. document joint).

Progression pédagogique

Cette séance se déroule début octobre avant le départ en période de formation en milieu professionnel (PFMP) des élèves.

Vous souhaitez traiter les compétences du pôle C1.1 prendre en compte la demande du client/donneur d'ordre et plus précisément les compétences suivantes :

Compétences à traiter dans la séance

- **A1.1C1** - Collecter les informations nécessaires au traitement de la demande en français ou en langue étrangère
- **A1.1C2** - Sélectionner les données utiles au traitement de la demande
- **A1.4C4** - Formaliser et communiquer l'offre au client / donneur d'ordre

TRAVAIL À FAIRE

Vous souhaitez valoriser le document rapporté par votre élève.

Vous présenterez un projet de séance correspondant à la mise en situation professionnelle décrite ci-dessus comprenant d'une part, au moins un document destiné aux élèves, et d'autre part la (les) modalité(s) d'évaluation des compétences travaillées durant la séance. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques au cours de l'entretien.

Annexe : Demande de transport

Bonjour ci-dessous le tableau des demandes de la semaine 35

LIEU DE CHARGEMENT (A QUAI) Entreprise		Heures d'ouverture : 9h-12h30 et 13h30-17h30	
D.LOG Zone d'activités des Papillons (FR86) Poitiers			
OT_1 Chargement : le 18/06/2024 en matinée avant 11h Marchandises Générales 12 palettes EUROPE PBT : 6 T Livraison en matinée le 20/06/2024 Quai disponible SA JEVENDSTOUT 12 rue du commerce FR13000 Marseille		OT_2 Chargement : le 19/06/2024 avant 16 h Marchandises Générales 6 palettes EUROPE PBU : 500 KG Livraison en matinée le 20/06/2024 HAYON obligatoire, attention accès difficile en ville SARL TOUTENSTOCK 25 rue du parking FR86000 POITIERS	
Nous prévenir par mail à la livraison de la marchandise			

Bonne réception.

Le responsable logistique D-LOG POITIERS

Source : Document de l'auteur

3.2- Épreuve d'entretien

Exemples de sujet 2024

Situation d'enseignement

Vous accueillez en classe de terminale professionnelle un responsable d'entreprise des ressources humaines. Ce dernier vient témoigner des enjeux de l'entretien d'embauche. Un élève monopolise les échanges jusqu'à tenir des propos polémiques et irrespectueux ; il déstabilise l'intervenant extérieur.

Situation de vie scolaire

Dans le cadre d'une sortie au forum des métiers de la logistique et des transports, d'une durée de 2 heures, vous vous apercevez que depuis plus d'une heure le même groupe de 3 élèves monopolisent le simulateur de conduite. D'autres élèves manifestent leur mécontentement.